

COLLECTIF DES FORCES VIVES DU CENTRE-ALSACE

CCI COLMAR/ MEDEF ALSACE/ CGPME ALSACE/ CFTC 68/ FO 68/ CGT 68/ SNAC/ ADEPACH/ USAGERS DE
L'AEROPORT/ ALSAIR/ AERO CLUB

1 place de la gare BP 40 007 68001 COLMAR Cedex – Tél : 03 89 20 20 20

Monsieur Dominique de Villepin

PREMIER MINISTRE

57 rue de Varenne

75007 PARIS

Objet : Aéroport de Colmar

Colmar, le 12 Décembre 2005

Monsieur le Premier Ministre,

C'est un collectif très inédit mais impressionnant qui vous écrit aujourd'hui : celui les Forces Vives du Centre-Alsace. Il fédère les élus de tous bords de la quasi-totalité du monde économique centre-alsacien, ses 8.300 entreprises, leurs patrons, leurs salariés, leurs organisations syndicales, professionnelles, les usagers, les citoyens.

Monsieur le Premier Ministre, nous souhaitons vous saisir de la question de la fermeture de notre Aéroport de Colmar. Cette cause reste encore peu connue au plan national. Mais régionalement, elle est vécue comme une tragédie annoncée, d'une portée immense sur le plan économique, politique symbolique. L'Aéroport de Colmar constitue en effet un outil de travail précieux que le monde économique plébiscite unanimement.

L'affaire se résume en cinq points:

1. Courant 2001, lors des élections municipales, M.Gilbert Meyer Député-Maire de Colmar annonce son intention de fermer notre Aéroport. Unilatéralement et en contradiction flagrante avec deux contrats qui lient sa Municipalité jusqu'en 2011, d'une part à l'Etat et d'autre part à la CCI. La Municipalité espère ainsi renflouer ses propres caisses par une plus-value immobilière à bon compte, sans le moindre égard pour l'intérêt économique global.
2. Dès 2001, la CCI de Colmar s'oppose comme elle peut à ce dessein économiquement suicidaire. Elle est en effet gestionnaire de l'Aéroport et s'est engagée dans un programme d'investissement à long terme. Par voie de protocole du 18 décembre 2002 (annexe 1), la CCI finit par obtenir de la Municipalité de Colmar, l'engagement écrit que **l'aviation d'affaires en Centre-Alsace sera pérennisée et ne pourra être rompue par quiconque**. La Municipalité s'engage donc à ce qu'à sa propre initiative, **une solution aéronautique de substitution soit mise en place en Centre-Alsace, préalablement à toute fermeture éventuelle de l'Aéroport de Colmar**. Une échéance au 31 décembre 2005 est fixée dans ce protocole
3. Depuis lors, M. Gilbert Meyer n'a cessé d'annoncer haut et fort la fermeture de l'Aéroport fin 2005, quoiqu'il arrive. Et que constate-t-on ? A ce jour, pas la moindre solution de substitution n'a été engagée par la Municipalité. Parallèlement, le contrat avec l'Etat l'oblige bien évidemment à maintenir l'Aéroport jusqu'en 2011. Q'importe ! **M. le Député-Maire s'apprête à violer de manière flagrante tous ses engagements en la matière.**
4. Le 21 octobre 2005, suite à une première manifestation de colère des patrons et salariés réunis, dans les rues de Colmar (voir annexe 2), M. le Ministre des Transports charge M. le Préfet du Haut-Rhin d'une médiation entre M. le Député-Maire et la CCI de Colmar (voir annexe 3). Cette médiation doit durer jusqu'au 30 juin 2006. M. le Ministre précise logiquement qu'il souhaite qu'on commence par prolonger le protocole de 2002, dès le début de médiation.
5. Mais M. le Député-Maire ne l'entend pas de cette oreille. D'entrée, il torpille la médiation en la conditionnant à un préalable grotesque : **que la CCI accepte la fermeture de l'Aéroport dès fin 2006, même en l'absence de solution de substitution ! M. le Député-Maire cherche à échapper à ses engagements formels de 2002 de ne pas rompre l'aviation d'affaires en Centre-Alsace !** Contresens coupable dont la CCI ne peut être complice. Mais ayant cyniquement fait avorter la médiation, M. le Député-Maire pense avoir les mains libres désormais pour orchestrer la fermeture de l'Aéroport début 2006. Pour de pures raisons de sécurité, il va de soi ! Puisqu'au 1er janvier 2006, il aura évincé le gestionnaire...

M. le Député-Maire de Colmar est convaincu depuis le début que l'Etat couvrira ses manoeuvres, sous couvert de décentralisation. Tel est-il aujourd'hui. Un loup qui pense que sa raison politique sera toujours la meilleure, face à l'agneau sacrificiel du moment, le monde économique.

Ainsi, depuis 2002, nous assistons à un basculement dans la déraison, qui foule aux pieds les principes élémentaires du droit, du respect et de la concertation. Songez, Monsieur le Premier Ministre combien la population alsacienne est désormais meurtrie et révoltée par la tyrannie de cet homme. Car le Centre--Alsace, naguère premier de la classe en matière économique a subi entre-temps -et depuis 3 ans, un doublement du chômage. Triste record national... qui semble laisser de marbre notre politique local.

Ce n'est pas le cas des Forces Vives. Nous avons engagé le combat total contre la désertification industrielle de notre pays. Il est clair que la destruction irresponsable et illégale de l'Aéroport de Colmar sera combattue avec la dernière des rages. La rage de notre survie. Si nécessaire, **nous sommes résolu et prêts à enclencher l'état de rébellion économique** contre le non-droit, l'arrogance et la suffisance d'en haut, contre le génocide économique, qu'il soit actif ou passif.

Par lettre du 30 Novembre 2005, l'impressionnant Collectif de nos Forces Vives a co-signé un cri de désespoir à M. le Ministre des Transports (annexe 4). Pour l'instant, nous attendons sa réponse.

Nous savons qu'en la matière, la position de l'Etat reste de n'imposer aucune solution unilatéralement aux acteurs locaux. Ce que nous comprenons. Mais alors, qu'on veille à ne pas livrer le monde économique à une fermeture unilatérale de l'Aéroport par M. le Député-Maire. D'autant qu'elle est entachée d'illégalité. Cette position neutre de l'Etat ne doit pas aboutir à la prise d'otage d'un acteur par un autre. Elle n'exonère personne de respecter ses propres signatures. Le droit reste bien une cause nationale.

M. Gilbert MEYER feint de l'ignorer. Ce faisant, il alimente une rumeur locale dévastatrice selon laquelle les politiques vont s'arranger entre eux, dans le dos de l'agneau économique. Nous ne souscrivons pas à cette rhétorique, bien entendu. Mais il faut reconnaître que certaines dérobades nous ont déçu. Néanmoins, nous continuons à espérer en notre République et à l'aimer.

Monsieur le Premier Ministre, nous connaissons et apprécions la profondeur de vos visions. Vous savez bien qu'au long des siècles, le peuple d'Alsace a été souvent abandonné dans des tractations politiques où il n'a pas eu le choix. Mais vous le savez aussi : plus que tout autre ce peuple alsacien est cocardier et profondément attaché aux fondements de notre République. Il peut sembler plier sous l'oppression mais ensuite il organise une résistance implacable. Il n'oublie jamais qui a été libérateur et qui a été lâche. Le cœur alsacien se tourne toujours vers celui qui, sur ses terres ou à Paris, incarne le mieux la grandeur et la sincérité nationales.

Le temps est désormais compté. Nous avons appris que M. le Député-Maire de Colmar pensait pouvoir porter son coup décisif contre l'Aéroport lors du prochain conseil municipal de Colmar du 19 décembre. C'est une explosion qu'il va déclencher dans sa région. Mais il l'ignore car il ne sent plus le terrain.

Or c'est l'Etat qui détient le dernier mot. Vous seul, Monsieur le Premier Ministre avez le pouvoir final de la décision. **Le Centre-Alsace vous demande donc une phrase, une seule. Que d'ici le 19 décembre, vous confirmiez à la Municipalité de Colmar votre souhait qu'elle respecte ses engagements écrits et notamment l'entièreté de la convention 1991-2011 signée par ses soins avec l'Etat.** C'est le simple droit et le bon sens mais pour nous ce sera énorme. De cette phrase d'apaisement, que nous espérons Monsieur le Premier Ministre, nous vous assurons que l'Alsace entière et le monde économique en général vous seront immensément reconnaissants. Pour longtemps.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en notre très haute considération.

Gérard FELLMANN

PRESIDENT DE LA CCI DE COLMAR- Au nom du Collectif des FORCES VIVES DU CENTRE-ALSACE